

Pour la séance du 9 décembre 1998

Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire d'un montant de 1.900.000 francs destiné au renouvellement des véhicules et engins spécifiques de la Division de la voirie.

1. Préambule

Dès l'exercice de 1992, le Conseil administratif décidait de ne plus porter au budget de fonctionnement les crédits inhérents à l'acquisition des véhicules et engins spécifiques de la Division de la voirie, mais de recourir aux crédits d'investissement selon une fréquence d'utilisation dictée par les nécessités d'exploitation.

Ainsi, depuis 1995, le Conseil administratif dépose des demandes de crédits extraordinaires pour le remplacement des véhicules et engins de la Division de la voirie.

Les prévisions de remplacement motivent cette nouvelle demande de crédit relative à l'acquisition de certains véhicules et engins spécifiques de la voirie. Ces équipements vieillissent et engendrent des frais d'entretien et de réparations importants. Il faut rappeler que les contrôles techniques obligatoires au Bureau des automobiles ont lieu tous les 2 ans dès qu'un véhicule atteint 7 ans d'âge. Certains de ces véhicules ne correspondent plus aux normes de sécurité, d'émissions sonores et polluantes telles que l'exige la loi sur la circulation routière actuelle. Il s'agit de suivre les dispositions légales et d'acquérir des véhicules adaptés, plus performants, permettant de rationaliser les activités tout en ménageant l'environnement.

Le renouvellement d'un véhicule ou d'un engin de voirie s'effectue en coordination entre la direction de la division, la direction du Service logistique et technique, compétent pour ce type d'acquisition, et les services utilisateurs concernés.

L'amortissement technique servant de référence pour ces renouvellements est le suivant:

– véhicules légers jusqu'à 3,5 tonnes	10 ans
– véhicules lourds de plus de 3,5 tonnes	12 ans
– engins spécifiques de nettoyage et de travaux	10 ans
– remorques	15 ans

Une planification annuelle des besoins est établie sur la base de l'expérience d'utilisation des véhicules et engins en tenant compte des kilomètres ou heures de travail réalisés, des coûts d'entretien et de réparations et de l'amortissement technique de l'objet prévu. Les éléments sont de plus mis en relation avec l'état général de ce dernier ainsi que l'évolution organisationnelle et les objectifs des services utilisateurs. En conséquence, la durée de vie d'un véhicule ou d'un engin au sein d'un service peut largement excéder la durée d'amortissement.

Par ailleurs, il convient de relever que chaque acquisition fait l'objet d'une étude de marché comparative, les prix, le service après-vente et les expériences internes ainsi que celles d'autres collectivités figurent parmi les critères de choix.

2. Acquisitions de véhicules et engins prévus en 1999

Est prévue au 16^{ème} plan financier quadriennal, sous rubrique 82.15.2 la somme de 1.900.000 francs.

La présente demande de crédit porte sur l'acquisition de 19 véhicules ou engins remplaçant ceux qui ne correspondent plus aux critères susmentionnés, selon le tableau ci-après:

3. Renouvellement des véhicules et engins 1999

Service	N° interne	N° GE	Véhicule ou engin à remplacer	Année de construction	KM ou heures	Age du véhicule	Véhicule prévu en remplacement	Montant prévu
L&N	175	5597	camion à ordures MB MAMMUT	1985	118'000 Km	14	châssis-cabine 3 essieux + agrégats 26 T	300'000.--
L&N	4848	979	camion laveuse lourde MB KAISER	1983	71'000 Km	15	véhicule pour le ramassage des débarras	130'000.--
EDP	611	7151	camion de transport MB basculant	1985	81'000 Km	14		
EDP	634	90688	camion de transport MB basculant	1981	171'500 Km	17	camion de transport polybenne	130'000.--
L&N	4850	643	laveuse de rues légère	1984	11'500 h	15	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	4851	642	laveuse de rues légère	1984	10'000 h	15	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	4265	586	balayeuse de rues légère	1986	17'500 h	13	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	4266	580	balayeuse de rues légère	1988	12'500 h	13	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	4267	633	balayeuse de rues légère	1987	11'000 h	12	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	4268	634	balayeuse de rues légère	1987	13'000 h	12	balayeuse de rues légère	160'000.--
L&N	1816	91228	camionnette TOYOTA basculant	1979	120'000 Km	18	camionnette double cabine pont basculant	55'000.--
EDP	1821	91652	camionnette VW LT35 basculant	1980	130'000 Km	18	camionnette double cabine pont basculant	55'000.--
EDP	1824	6803	camionnette VW LT35 basculant	1981	110'000 Km	17	camionnette double cabine pont basculant	55'000.--
L&N	2456	90362	voiture FIAT FIORINO PICK UP	1989	100'000 Km	9	voiture de livraison PICK-UP	15'000.--
L&N	2457	90363	voiture FIAT FIORINO PICK UP	1989	90'000 Km	9	voiture de livraisons PICK-UP	15'000.--
L&N	2461	258498	voiture FIAT FIORINO PICK-UP	1990	120'000 Km	9	voiture de livraison PICK-UP	15'000.--
EDP	405	3347	compresseur BROOMWADE	1975	4'000 h	24	compresseur de chantier silencieux	25'000.--

EDP	406	3346	compresseur BROOMWADE	1975	3'000 h	24	compresseur de chantier silencieux	25'000.--
L&N							container sanitaire «hommes-dames-handicapés»	60'000.--
L&N							container sanitaire «hommes-dames-handicapés»	60'000.--
							Véhicules et engins spécifiques	1'900'000.--

4. Synthèse des critères de choix

D'une façon générale, tout véhicule ou engin de voirie doit de nos jours répondre à des critères de choix essentiels:

La performance

Il s'agit d'optimiser un ensemble dont les paramètres sont le poids total du véhicule, le volume de chargement, la charge utile, la puissance, fonction des charges et des spécificités d'utilisation (agrégats: benne à ordures, laveuse, balayeuse, etc.), la maniabilité (longueur, largeur, empattement, hauteur, répartition des charges), la facilité de réparation, l'ergonomie du poste de conduite, l'accès aux commandes des agrégats.

La sécurité

Par définition, un ou plusieurs employés travaillent sur ou à proximité immédiate du véhicule dans un milieu encombré par la circulation automobile.

De surcroît, la nature des charges transportées peut par émissions de micro-organismes, contaminer l'homme.

Dès lors, toutes dispositions techniques doivent être prises afin d'assurer l'intégrité physique des employés et des usagers.

La fiabilité

Les véhicules et engins sont soumis à de fortes sollicitations, les services à la population doivent être assurés quelles que soient les conditions ambiantes.

La diminution des nuisances

Il importe d'être attentif à toutes innovations techniques - il faut parfois les susciter - tendant à diminuer la consommation en carburant et surtout à abaisser les émissions de bruit.

A cet égard, il faut relever que bon nombre de tâches sont effectuées aux premières heures du matin en raison du trafic peu dense, mais aussi à un moment où « la ville dort ». Il s'agit donc d'allier une exploitation rationnelle au respect de la tranquillité des habitants.

Afin d'intégrer au mieux ces critères lors du choix d'un produit, les employés spécialisés de la Voirie entretiennent d'étroits contacts avec les fournisseurs potentiels. Il est à noter que plusieurs constructeurs ont le souci de consulter régulièrement les gens du terrain pour bénéficier de leurs expériences et suggestions en tant qu'utilisateurs de véhicules et d'engins.

De plus, relevons qu'aujourd'hui la Suisse, précurseur en la matière, connaît les normes antipollution les plus sévères du monde. Tout véhicule ou engin immatriculé sur le territoire helvétique subit une homologation des plus strictes régie par le droit sur la circulation routière et ses ordonnances.

Ainsi, un moteur à combustion propulsant un véhicule ou un engin ne doit pas dépasser les limites agréées en:

⇒ Co (Monoxydes de carbone)

⇒ Nox (Oxyde d'azote)

⇒ Hc (Hydrocarbures)

⇒ Particules (suie)

Par ailleurs, à échéance régulière (tous les deux ans), tous les véhicules et engins sont soumis, comme l'exige la loi, à un contrôle « antipollution » obligeant les propriétaires à maintenir et à entretenir leur véhicule en parfait état de fonctionnement.

Depuis peu les constructeurs proposent des moteurs à couple élevé et à bas régime entre (1'200 et 1'400 U min) dégageant une émission sonore nettement atténuée et moins désagréable à l'oreille. Il en résulte également une diminution importante de la consommation en carburant. Ainsi, le niveau sonore mesuré sur ces nouveaux moteurs et selon les conditions prévues dans l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules du droit sur la circulation routière est bien inférieur aux valeurs limites exigées par ladite ordonnance.

A titre d'exemple, la valeur limite du bruit pour une balayeuse de rues ne doit pas, selon la loi, dépasser 86 dB (A). Or, certains constructeurs nous proposent des machines dont le niveau sonore s'élève à 76 dB (A). Sachant que la voix moyenne d'un individu a pour densité 55 dB, et que l'ambiance d'une rue en pleine activité dégage une intensité sonore avoisinant les 65 dB, on peut considérer que les futurs véhicules de la Voirie ne constitueront plus une source de nuisance, étant précisé que les véhicules et engins encore en service n'atteignent pas non plus les valeurs limites.

Le service après-vente

C'est l'un des critères de choix les plus importants lors de l'achat d'un véhicule ou engin de travail. Dans la mesure des possibilités, le fournisseur réside sur le territoire genevois et dispose d'une infrastructure nécessaire afin d'assurer un service ad hoc (collaborateurs compétents, atelier de réparation adéquat, approvisionnement en pièces de rechange, etc.). Toutefois, bon nombre d'engins spécifiques de voirie sont achetés à l'extérieur du canton, notamment en Suisse alémanique du fait qu'aucune représentation n'est assurée localement. Ceci étant, ces constructeurs et leurs représentants doivent fournir les mêmes prestations que celles évoquées plus haut. Lors d'une décision d'achat, il est aussi négocié avec le fournisseur la formation du personnel et ceci bien entendu à titre gratuit.

Il s'agit de

la formation à la conduite;

la formation à l'entretien et à la maintenance des engins;

la formation pour les mécaniciens à la réparation des engins.

Enfin, les remises éventuelles sur les pièces de rechange et accessoires sont elles aussi négociées. Il est bien entendu que les rabais consentis varient selon l'importance du parc, du volume et de la cadence de remplacement des pièces.

Le prix

Sur la base d'un cahier des charges dûment documenté, des appels d'offre sont lancés auprès des fournisseurs potentiels. Après réception des documents, une analyse approfondie est entreprise. Un tableau synoptique est établi conformément à toutes les exigences formulées. Certains produits qui ne correspondent pas sont écartés. S'ensuit avec les fournisseurs retenus une négociation finale. Le meilleur produit emportera le marché après l'approbation du Conseiller administratif délégué.

5. Présentation des véhicules et engins à renouveler

Fiche signalétique N° 1

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
MERCEDES-BENZ 1622 N° interne 175 - GE 5597	Mis en circulation le 8 janvier 1985; Camion réservé à la collecte des déchets ménagers, équipé d'une benne à ordures; Châssis N° CH 617023 15 131 665 Poids total 16000 Kg, charge utile 5000 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998: 118'000 Km Agrégat du type MAMMUT de 15 m3.
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis-cabine standard 6/2	Exécution « TWIN-STEER » avec 3e essieu dirigeable à l'avant; Cabine courte Empattement maximum 4500 mm, largeur 2500 mm Puissance moteur minimum 280 CV DIN Boîte de vitesses automatique communale avec retarder hydraulique incorporé Suspension pneumatique à l'arrière Échappement vertical derrière la cabine 3e siège passager dans la cabine. Valeur d'achat moyenne comparée sur 4 types de véhicules pouvant convenir: Fr. 170'000.--
Benne à ordures d'un maximum de 18 m ³	Exécution acier du type standard; côtés aluminium ; Largeur maximum 2500 mm, hauteur maximum 2500 mm Système de compression des déchets contre une plaque d'éjection sous prétension hydraulique prévue pour la vidange du caisson Appareil de vidange des containers pour les déchets compostables de 140 litres, combiné sur le système prévu pour les containers de 600 à 800 litres. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'agréats pouvant convenir: Fr. 130'000.-- Données techniques de l'ensemble du châssis-cabine et agrégat: • poids total 26000 Kg • charge utile minimum 12000 Kg • longueur maximum 8500 mm Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 300'000.-

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 2

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
MERCEDES-BENZ 1622 K N° interne 4848 - GE 979 BL	Mis en circulation le 4 octobre 1983 ; Camion réservé au lavage des rues; Châssis N° CH 61712715039180 Poids total 15600 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998: 71'000 Km Agrégat du type KAISER avec citerne de 8000 litres et installation de lavage.
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis-cabine standard 4 x 2 réservé à la levée des débarras	Cabine courte; Empattement maximum 3560 mm, largeur 2500 mm Hauteur du châssis 1000 mm Puissance moteur minimum 150 CV DIN Valeur d'achat du châssis-cabine Fr. 75'000.-- Équipé d'une superstructure à pont plat basculant 3 côtés avec ridelles et hausses ainsi qu'une porte hydraulique d'une charge de 500 Kg. Valeur d'achat de la superstructure Fr. 55'000.-- Données techniques de l'ensemble : • poids total 12000 Kg • charge utile minimum 7000 Kg • longueur maximum 6900 mm Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue: Fr. 130'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 3

<u>Véhicules à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
MERCEDES-BENZ L613 N° interne 611 - GE 7151	Mis en circulation le 13 mai 1985; Camion basculant de transport; Châssis N° CH313402 10657 439 Poids total 6500 Kg, charge utile 2830 Kg Kilométrage au compteur le 30.10.1998 : 81'000 Km.
MERCEDES BENZ LP 913 N° interne 634 - GE 90688	Mis en circulation le 14 décembre 1981 ; Camion basculant de transport ; Châssis N° CH31805614813 811 Poids total 9200 Kg, charge utile 4300 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998: 171'500 Km.
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis-cabine standard 4 x 2	Cabine courte 3 places ; Empattement maximum 3500 mm, largeur 2300 mm Hauteur du châssis 1000 mm Puissance moteur minimum 150 CV. Valeur d'achat du châssis-cabine Fr. 75'000.— Équipé d'une superstructure pour système à crochet « polybennes » et 2 bennes de chargement. Valeur d'achat de la superstructure Fr. 55'000.— Données techniques de l'ensemble : • poids total 12000 Kg • charge minimum 7000 Kg • longueur maximum 6000 mm Valeur d'achat de l'ensemble, Fr.130'000.--

Commentaire:

En optant pour le système à crochet « polybennes », un seul véhicule suffira à remplacer les deux existants.

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 4

<u>Engin à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
BOSCHUNG PONY BP 40 A N° interne 4850 - GE 643 BL	Mis en circulation le 25 avril 1984 ; Chariot de travail réservé au lavage des rues ; Châssis N° 512.987 Poids à vide 1900 Kg Heures au compteur au 30 octobre 1998 : 11'500 h.
<u>Engin prévu pour le remplacement</u>	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 5

Engin à remplacer	Descriptif
BOSCHUNG PONY BP 40 A N° interne 4851 - GE 642 BL	Mis en circulation le 25 avril 1984; Chariot de travail réservé au lavage des rues ; Châssis N° 512.988 Poids à vide 1900 Kg Heures au compteur au 30 octobre 1998 : 10'000 h.
Engin prévu pour le remplacement	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 6

Engin à remplacer	Descriptif
ROLBA CITY-CAT N° interne 4265 - GE 586 BL	Mis en circulation le 2 juillet 1986; Balayeuse de rues légère; Châssis N° 81.322.001.118 Poids total 3600 Kg Heures au compteur le 30 octobre 1998: 17'500 h
Engin prévu pour le remplacement	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 7

Engin à remplacer	Descriptif
ROLBA CITY-CAT N° interne 4266 - GE 580 BL	Mis en circulation le 2 juillet 1986; Balayeuse de rues légère; Châssis N° 81.322.001.113 Poids total 3600 Kg Heures au compteur le 30 octobre 1998: 12'500 h.
Engin prévu pour le remplacement	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 8

<u>Engin à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
ROLBA CITY-CAT N° interne 4267 - GE 633 BL	Mis en circulation le 25 mars 1982 ; Balayeuse de rues légère ; Châssis N° 81.322.001.202 Poids total 3600 Kg Heures au compteur le 30 octobre 1998 : 11'000 h.
<u>Engin prévu pour le remplacement</u>	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 9

<u>Engin à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
ROLBA CITY-CAT N° interne 4268 - GE 634 BL	Mis en circulation le 25 mars 1987 ; Balayeuse de rues légère ; Châssis N° 81.322.001.202 Poids total 3600 Kg Heures au compteur le 30 octobre 1998 : 13'000 h.
<u>Engin prévu pour le remplacement</u>	
Balayeuse légère de 2 m ³	Engin standard à traction sur 2 roues et entraînement hydrostatique; Benne à déchets en acier inoxydable Troisième balai-brosse frontal avec déplacement latéral Version super-silencieuse maximum 77 Db Puissance moteur minimum 60 CV DIN • poids total maximum 7000 Kg • longueur maximum 4800 mm • largeur maximum 1250 mm • hauteur maximum 2000 mm Largeur de balayage avec 3^{ème} brosse frontale minimum 2500 mm Aspiration minimum 120m³/min Système de récupération de l'eau aspirée. Valeur d'achat moyenne comparée sur 3 types d'engins pouvant convenir: Fr. 160'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 10

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
TOYOTA DYNA N° interne 1816 - GE 91228	Mis en circulation le 25 septembre 1979 ; Camionnette double cabine pont basculant 3 côtés ; Châssis N° RU 30-004161 Poids total 3500 Kg Charge utile 1200 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 120'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis double cabine 3,5 To	Exécution standard ; Cabine double - 6 places - 3 avant, 3 arrière Empattement 3500 mm Puissance moteur minimum 100 CV DIN Direction assistée Poids total 3500 Kg.
1 benne basculante 3 côtés	Exécution tout aluminium • Longueur intérieure 3000 mm • Largeur intérieure 2000 mm • Hauteur ridelles 400 mm • Hausses de ridelles pour chargements encombrants Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 55'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 11

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
VOLKSWAGEN LT 35 N° interne 1821 - GE 91652	Mis en circulation le 3 juillet 1980 ; Camionnette double cabine pont basculant 3 côtés ; Châssis N° 29 HO 026 071 Poids total 3500 Kg Charge utile 1250 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 130'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis double cabine 3,5 To	Exécution standard ; Cabine double - 6 places - 3 avant, 3 arrière Empattement 3000 mm Puissance moteur minimum 100 CV DIN Direction assistée Poids total 3500 Kg
1 benne basculante 3 côtés	Exécution tout aluminium • Longueur intérieure 2500mm • Largeur intérieure 2000 mm • Hauteur ridelles 350mm • Crochet d'attelage Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 55'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 12

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
VOLKSWAGEN LT 35 N° interne 1824 - GE 6803	Mis en circulation le 13 avril 1981; Camionnette double cabine pont basculant 3 côtés ; Châssis N° WV2 29 2BH 017 187 Poids total 3500 Kg Charge utile 1250 Kg Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 110'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 châssis double cabine 3,5 To	Exécution standard ; Cabine double - 6 places - 3 avant, 3 arrière Empattement 3000 mm Puissance moteur minimum 100 CV DIN Direction assistée Poids total 3500 Kg
1 benne basculante 3 côtés	Exécution tout aluminium • Longueur intérieure 2500mm • Largeur intérieure 2000 mm • Hauteur ridelles 350mm • Crochet d'attelage Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 55'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 13

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
FIAT FIORINO N° interne 2456 - GE 90362	Mis en circulation le 22 août 1989 ; Voiture de livraison Pick-Up Châssis N° ZFA 146000 08078449 Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 100'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 voiture de livraison	Type Pick-Up ; Pont de chargement de 1 m ³ avec ridelle plate-forme Cylindrée moteur environ 1500 cc Traction avant. Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 15'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 14

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
FIAT FIORINO N° interne 2457- GE 90363	Mis en circulation le 30 août 1989 ; Voiture de livraison Pick-Up Châssis N° ZFA 146000 08079100 Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 90'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 voiture de livraison	Type Pick-Up Pont de chargement de 1 m ³ avec ridelle plate-forme Cylindrée moteur environ 1500 cc Traction avant. Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 15'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 15

<u>Véhicule à remplacer</u>	<u>Descriptif</u>
FIAT FIORINO N° interne 2461- GE 258498	Mis en circulation le 17 janvier 1990 ; Voiture de livraison Pick-Up Châssis N° ZFA 146000 08098247 Kilométrage au compteur le 30 octobre 1998 : 120'000 Km
<u>Véhicule prévu pour le remplacement</u>	
1 voiture de livraison	Type Pick-Up Pont de chargement de 1 m ³ avec ridelle plate-forme Cylindrée moteur environ 1500 cc Traction avant. Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 15'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 16

Engin à remplacer	Descriptif
BROOMWADE CA 1-S N° interne 405 - GE 3347 BL	Mis en circulation le 21 mai 1975 ; Compresseur de chantier hors d'usage Heures au compteur le 30 octobre 1998 : 4000 h.
Engin prévu pour le remplacement	
1 compresseur à vis	Bloc vis entraîné directement ; Tableau de commande automatique, conforme aux normes en vigueur CEE • débit d'air $\approx 2 \text{ m}^3/\text{min}$. • pression de 7 à 8 bars • Timon à anneau Ø 50 mm Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 25'000.--

Commentaire:

Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiche signalétique N° 17

Engin à remplacer	Descriptif
BROOMWADE CA 1-S N° interne 406 - GE 3346 BL	Mis en circulation le 21 mai 1975 ; Compresseur de chantier hors d'usage ; Heures au compteur le 30 octobre 1998 : 3000 h.
Engin prévu pour le remplacement	
1 compresseur à vis	Bloc vis entraîné directement ; Tableau de commande automatique, conforme aux normes en vigueur CEE • débit d'air $\approx 2 \text{ m}^3/\text{min}$. • pression de 7 à 8 bars • Timon à anneau Ø 50 mm Valeur d'achat de l'ensemble, prix catalogue Fr. 25'000.--

Commentaire:

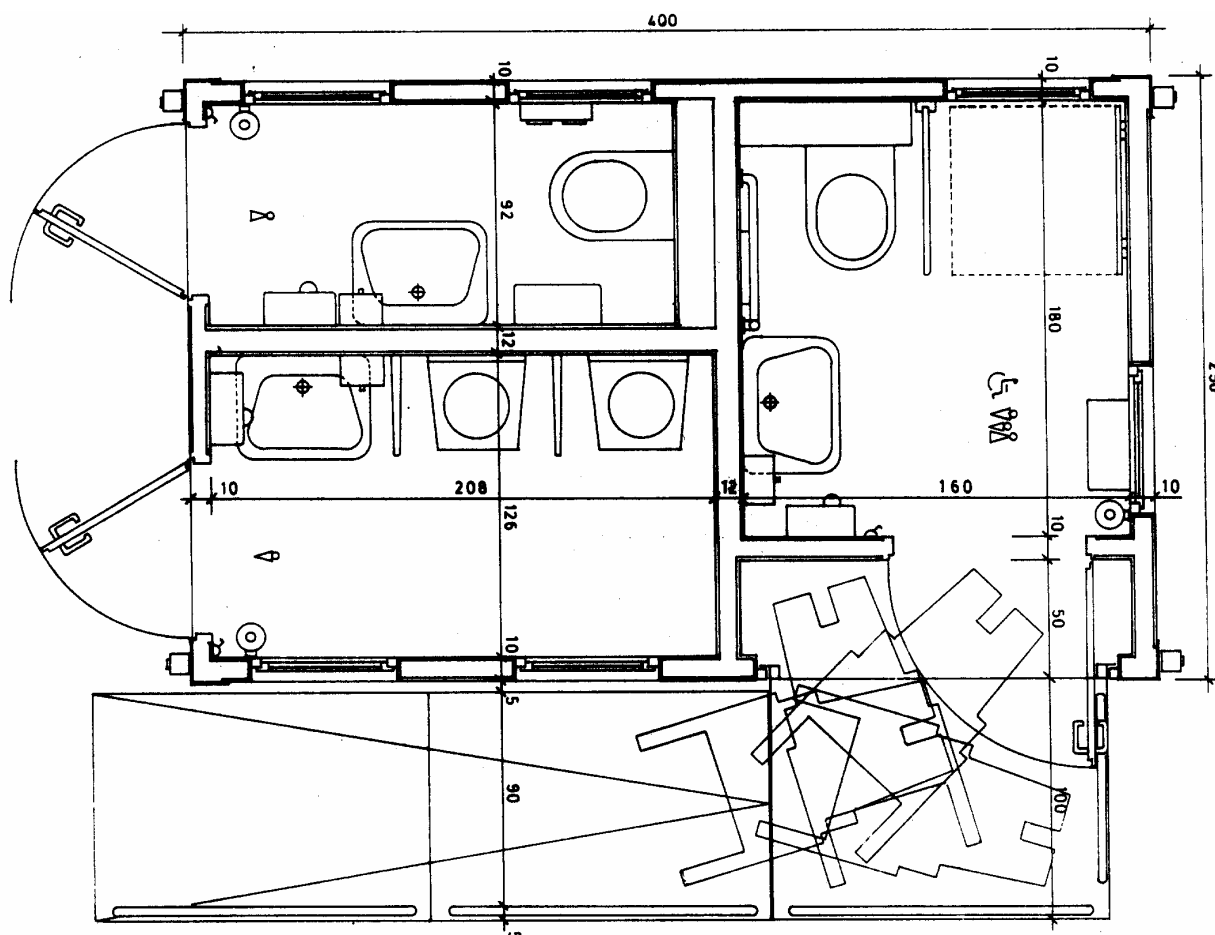
Le choix définitif pour l'achat de cet ensemble se fera en fonction des critères décrits dans le document intitulé:

- **Synthèse des critères de choix des véhicules et engins de la Voirie**

Fiches signalétiques N° 18 et 19

Matériel à acquérir

- 2 containers sanitaires de 400 x 250 cm, hauteur 260 cm, avec des compartiments pour les personnes handicapées, les dames, les messieurs, complètement équipés ainsi que d'une rampe démontable, selon plan ci-après.



Commentaire :

Pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux activités culturelles et sportives, Pro Infirmis a créé, en collaboration avec la Ville de Genève, un W.-C. mobile accessible en fauteuil roulant. Celui-ci est installé dans un container facilement transportable.

Cette nouvelle infrastructure est gérée par la Division de la voirie de la Ville de Genève. Elle permet aux organisateurs de manifestations sur l'ensemble du canton, de disposer de sanitaires de plain-pied.

L'étude, ainsi que la construction d'un équipement sanitaire (W.-C. pour dames, W.-C. surdimensionné, urinoirs) ont été financées par les fonds propres du Service cantonal genevois de Pro Infirmis.

Toutefois, au vu du nombre de manifestations toujours croissantes à Genève, un seul équipement de ce type ne suffit pas. Il y a lieu de prévoir 2 installations supplémentaires.

Prix d'achat des 2 ensembles : Fr. 120'000.--

6. Budget prévisionnel d'exploitation

L'acquisition de ces véhicules n'entraîne aucune charge de fonctionnement supplémentaire.

Quant à la charge financière comprenant les intérêts au taux de 5 % et l'amortissement au moyen de 10 annuités, elle atteindra 246'060 francs.

7. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire de ce projet est le Service logistique et technique de la Division de la voirie.

Les services bénéficiaires des véhicules sont :

- le Service entretien du domaine public
- le Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à approuver le projet d'arrêter ci-après:

PROJET D'ARRETE

LE CONSEIL MUNICIPAL

vu l'article 30, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1.900.000 francs, destiné au renouvellement de véhicules et engins spécifiques de la Division de la voirie

Art. 2. - Il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen de restrictions, d'avances ou de bons de caisse à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1'900.000 francs.

Art. 3. - La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2000 à 2009.